



INFOS PRATIQUES
ENTREPRISE



A partir du 29 mars 2023, afin de faciliter nos échanges, un conseiller dédié sera en charge de votre dossier et de celui de vos salariés.

Une relation privilégiée

- Un contact unique qui connaît votre dossier et celui de vos salariés = **RÉACTIVITÉ**
- Une relation privilégiée pour une gestion optimale de votre dossier = **PROXIMITÉ**



A compter du 29 mars, seuls les messages adressés via le **formulaire de contact de votre Espace sécurisé** seront pris en compte.

Comment contacter votre conseiller ?

- Par mail : En utilisant impérativement **le formulaire de contact de votre Espace sécurisé** Cibtp-grandouest.
- Par téléphone : **02 23 30 54 05** *(numéro habituel)*

Espace sécurisé Comment accéder au formulaire de contact ?



1

Connexion à votre espace CIBTP

Adresse électronique



vosre.adresse@mail.com

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

Connexion

Accédez à votre Espace sécurisé
en saisissant votre adresse
électronique et votre mot de
passe.

2

Accédez au formulaire de contact en cliquant ici

Se déconnecter



Mon espace
adhérent

Mes salariés

Chômage
intempéries

Mes docume



→ Questions / réponses

→ Nous contacter

Et ici

Ou ici



Q/R

